

**CHAUFFE-EAU ELECTRIQUE – RESISTANCE STEATITE + PROTECTION ACI HYBRIDE
(anode titane enrobée de magnésium)**

DURALIS

La production d’eau chaude sanitaire sera assurée par des ballons électriques à accumulation de marque Thermor modèle DURALIS équipés d’une protection anti-corrosion dynamique ACI HYBRIDE. Ils seront disponibles en version verticale murale (standard ou compacte), verticale sur socle et horizontale murale (piquages sur le dessous de l’appareil).

Le chauffe-eau sera équipé d’une résistance stéatite hors d’eau (démontable sans vidange), d’un thermostat électronique avec un fusible thermique de sécurité et d’un dispositif anti-chauffe à sec. La cuve des chauffe-eaux sera en acier émaillé. Une anode en titane inusable enrobée de particules de magnésium et positionnée de manière optimale au centre de la cuve assura une protection immédiate et pérenne contre la corrosion.

Les versions verticales murales seront également livrées avec :

* Un DOUBLE ENTRAXE vertical pour les modèles 150L et 200L (sauf 150L compact), permettant de remplacer rapidement l’ancien chauffe-eau sans avoir à repercer des trous.

L’appareil sera fourni avec un raccord diélectrique bimétallique tournant (à monter sur le piquage eau chaude).

Les chauffe-eaux devront être de classe énergétique C. Ils devront également être NF Electricité Performance 3 Etoiles (ex- catégorie C) avec des valeurs de performances certifiées pour les capacités de 75 à 300L, NF Electricité Performance pour le 50L.

L’indice de protection (IP) relatif à l’étanchéité sera IP 25 les versions verticales murales et IP 24 pour les versions verticales sur socle et horizontales murales.

La garantie contractuelle sera de 5 ans pour la cuve et les pièces électriques. Un forfait dépannage ainsi qu’un service express en 24h de pièces détachées gratuit seront inclus dans le cadre de la garantie.

La mise en œuvre sera réalisée selon le respect des règles de l’art en vigueur notamment suivant les normes NF C 15-100 et le DTU Plomberie 60.1.